

# Compte-rendu du colloque « Villes et développements durables » des 1<sup>o</sup> et 2 février 2007 à Amiens

Les 1 et 2 février derniers, s'est tenu à Amiens un colloque sur le thème « **Villes et développements durables** ».

## Présentation du colloque :

Il réunissait les corps d'inspection d' Histoire-Géographie et Sciences et Vie de la Terre essentiellement ainsi que des enseignants d'IUFM, de lycée et de collège venus de toute la France.

Le jeudi 1<sup>o</sup> février, le colloque est ouvert par des personnalités : maire d'Amiens, recteur de l'Académie d'Amiens, directeur du CNDP, doyen du groupe Histoire-Géographie de l'inspection générale et inspecteur général du groupe Sciences et Vie de la Terre.

La fin de la matinée est consacrée à deux conférences : **Madame Yvette Veyret** professeure à l'Université Paris X Nanterre intervient sur le thème : « **La ville au défi du développement durable. Qu'est ce que la ville durable ?** » : elle souligne l'ancrage récent de la ville dans le développement durable (rapport Brundtland de 1987) puis **Monsieur Yapi Diahou**, professeur à l'Université Paris-VIII, chercheur à l'Institut de Recherche pour le développement propose une réflexion sur le sujet : « **Ville durable, villes durables : diversité des situations dans le monde** ».

L'après-midi du jeudi est consacrée à la présentation de quatre études de cas :

- Madame Anne d'Aux, conseillère municipale en charge de l'agenda 21 à la mairie d'Orléans présente la mise en œuvre et les résultats de l'Agenda 21 dans sa ville.
- Madame Dorrier-Appril, professeure à l'Université d'Aix-Marseille présente les formes d'urbanisation régionale en Afrique Noire
- Madame Paquette chercheuse à l'IRD, intervient en visioconférence avec deux collègues mexicains pour présenter les politiques publiques de la ville de Mexico en matière de développement durable.
- Madame Johanna Bougon, vice présidente d'Amiens Métropole en charge de l'environnement présente les axes stratégiques de la mise en œuvre de l'Agenda 21 à Amiens.

Pour la matinée du vendredi 2 février, les participants se répartissent en ateliers portant sur les thèmes suivants :

- Atelier 1 : Des ressources pour une ville
- Atelier 2 : Vulnérabilité urbaine : risques, nuisances, pollutions.
- Atelier 3 : Villes et santé
- Atelier 4 : Mobilités urbaines
- Atelier 5 : Villes et équité socio-spatiale
- Atelier 6 : Villes et activités économiques
- Atelier 7 : La nature en ville
- Atelier 8 : Paysages, patrimoine, urbanisme.

Après une communication du ministre, une table ronde occupe la fin de l'après-midi. Monsieur Hagnerelle doyen de l'inspection d'Histoire-Géographie pose les questions suivantes « Que devons nous faire ? Comment ? Avec qui ? » pour enseigner villes et développements durables dans nos classes. Il rappelle que l'éducation au développement durable ne se rajoute pas aux enseignements, il s'agit d'intégrer des questionnements nouveaux dans les disciplines et énonce quelques principes :

- Nous nous posons en tant qu'éducateurs, nous devons apprendre à nos élèves à argumenter sur des sujets reposant sur des contenus scientifiques, sur des faits avérés.

- Nous devons placer l'homme au cœur des questions de développement durable, en tant que gestionnaire du présent et du futur
- Nous devons appréhender globalement les questions de développement durable, sans oublier la situation des Etats du Sud.
- Nous devons traiter le développement durable à toutes les échelles, du local au global, les questions doivent être replacées à l'échelle planétaire et dans la perspective historique, sans faire de catastrophisme.
- Nous devons travailler sur diverses situations et dégager le jeu des acteurs.

Il s'agit toujours d'éduquer, c'est-à-dire former au regard critique, apprendre à faire des choix en argumentant, travailler sur les valeurs en se plaçant au cœur de la démarche citoyenne.

Monsieur Bonhoure, inspecteur général de Sciences et Vie de la Terre insiste sur la nécessité de travailler autour des disciplines et entre les disciplines :

- dans les disciplines en apprenant à poser les problèmes différemment pour intégrer l'éducation au développement durable ce qui suppose une relecture des programmes déjà écrits.
- Pour la co-disciplinarité : l'éducation au développement durable doit permettre de « croiser » les contenus de plusieurs disciplines.

Puis, plusieurs IA – IPR et un proviseur adjoint présentent des actions menées dans divers académies ou établissements scolaires en termes de formation continue, de suivi pédagogique, de recherche de partenariats et de mise en place de démarche de développement durable.

Le colloque se termine par une intervention de Madame Ferrandon directrice du CRDP d'Amiens qui fait le point sur les ressources disponibles et souligne la nécessité de mettre en synergie les différents CRDP, d'établir des partenariats afin de multiplier l'offre de ressources sur le thème du développement durable.

### **Quelques publications récentes sur le thème : « Développement durable » ou « Villes et développements durables »**

- Dossier N° 8053 de 2006 de la Documentation Photographique « Développement durable, quels enjeux géographiques » par G Granier et Y Veyret
- Dans le numéro spécial de la revue « Economie et management » N° 119 d'avril 2006 (publication du ScérEn) Le développement durable, un article consacré aux « Enjeux du développement durable pour une collectivité territoriale ».
- Dans Alternatives Economiques N°253 de décembre 2006, un article intitulé : « La ville durable, un vrai chantier » présentant quelques exemples.
- « Vers une éducation au développement durable, démarches et outils à travers les disciplines » publication du CRDP d'Amiens

### **Quelques sites relatifs à ce colloque**

Le site de la ville d'Orléans à partir duquel on peut télécharger l'Agenda 21 cf communication de Madame d'Aux :

<http://www.ville-orleans.fr/download/qualite/Agenda%2021.pdf>

**Les actes du colloque devraient être mis en ligne prochainement sur le site du CRDP d'Amiens**